



Institut Académique des Arts

CONCOURS DE LA MEILLEURE AFFICHE

A l'occasion du colloque international :

Henri Matisse et le Maroc : Un tournant et des résonances

Article 1 : Objectif du Concours

Le prix de la meilleure affiche du colloque « Henri Matisse et le Maroc : un tournant et des résonances », organisé par l'Institut Académique des arts de l'Académie du Royaume du Maroc, du 25 au 28 octobre 2023, a pour objectif d'encourager les jeunes artistes à créer la meilleure œuvre visuelle, sous forme d'une affiche illustrant le thème de cette rencontre autour d'un artiste de renommée internationale.

Article 2 : Les conditions du Concours

- Le Concours porte sur la conception d'une affiche susceptible d'être exploitée aux formats papier et numérique, et créée aux seules fins du concours ;
- Le Concours est ouvert aux jeunes artistes marocains ou étrangers résidant au Maroc.
- L'âge des participant(e)s ne doit pas dépasser 35 ans ;
- La contribution doit être accompagnée d'une fiche technique (lignes, référentiel des couleurs, dimension : 65-50, la précision : fichier PSD A3 à 300 dpi. Etc.) ;
- Le titre du colloque « Henri Matisse et le Maroc : Un tournant et des résonances » doit figurer sur L'affiche, en arabe, en amazigh et en français ;
- Les participant(e)s sont tenus de respecter les lois en vigueur, dont les droits de la propriété intellectuelle ;
- La contribution doit être accompagnée d'une photo personnelle, d'une copie du CIN ou de la carte du séjour ;
- Un CV succinct doit être joint à la contribution (10 lignes maximum) ;

- Tout candidat ayant soumis son projet visuel atteste qu'il est propriétaire des droits du contenu objet de sa participation et qu'il cède, au cas où il gagne, ses droits aux organisateurs, et ce en acceptant les conditions générales du prix, telles qu'indiquées dans le formulaire de participation.

Article 3 : Mécanisme de participation

- Les candidats sont tenus de bien remplir le formulaire de participation disponible sur le site du Prix : alacademia.org.ma/prix-matisse-2023/

- Les projets sont à envoyer sous deux formats (l'originale et en PDF), accompagnées de tous les documents demandés avant le 30 mai 2023, à la même adresse.

Article 4 : Processus d'évaluation

1. L'évaluation des contributions est confiée à un jury scientifique et artistique compétent, dont les décisions sont définitives et ne sont sujettes à aucune révision ou recours ;

3. Un seul candidat est déclaré vainqueur du concours. Son affiche fera partie des documents du colloque.

Article 5 : Valeur du prix

- Une récompense de 40 000 DH, ainsi qu'une attestation de mérite sont décernées au vainqueur, lors du Colloque.